



GIRONDINS DE BORDEAUX TIR

ASSEMBLEE GENERALE
Le 12 septembre 2026 à 15h00

L'ensemble des pas de tir seront fermés de 14h00 à 18h00

INFORMATION GENERALES

COUT DES LICENCES 2026 / 2027

ADHERENT	Création	Renouvellement
Jeune	130,00 €	100,00 €
Adulte	280,00 €	195,00 €

APPEL AUX BENEVOLES

Les bénévoles sont absolument indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Le manque de bénévoles se fait douloureusement sentir, particulièrement pour les permanences au bureau d'accueil.

Plus nous serons nombreux, moins la tâche sera lourde.

Les membres qui désireraient s'investir dans les nombreuses activités pratiquées sur le stand ou les permanences sont priés de se faire connaître au bureau d'accueil ou par la messagerie :

gbtir.contact@gmail.com

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Désignation des assesseurs et scrutateurs
- Approbation du PV de l'AG 2025
- Rapport d'Activité
- Rapport financier
- Election des contrôleurs aux comptes
- Election membres du Comité Directeur
- Approbation budget 2026 / 2027
- Questions diverses

APPEL A CANDIDATURE

Conformément à l'ordre du jour, une élection de membres du Comité Directeur est programmée dans le déroulement de l'AG.

4 postes sont à pourvoir.

Les postulants doivent faire parvenir leur lettre de candidature à l'association avant le 5 septembre 2026 :

Girondins de Bordeaux Tir
123 Av Marcel Dassault, 33700 MERIGNAC

Ou gbtir.contact@gmail.com

Les candidats sont éligibles conformément à l'article 9 des statuts :

"Est éligible au Comité Directeur tout sociétaire, adhérent depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations, en règle avec la Ligue Régionale et la Fédération, ayant atteint la majorité légale, de nationalité française, et jouissant de ses droits civils et politiques".

Voir <https://www.gbtir.fr/statuts-de-lassociation/>

POUVOIR

En cas d'indisponibilité, chaque adhérent à la possibilité de se faire représenter à l'AG par un membre qui remplit les conditions.

Si votre emploi du temps ne vous permet pas d'être parmi nous le 12 septembre 2026 pour

L'ASSEMBLEE GENERALE

Veuillez compléter le pouvoir ci-contre
En précisant le NOM de votre représentant,
Et l'adresser

**Girondins Tir
STAND DE TIR
123 Av Marcel DASSAULT
33700 MERIGNAC**

Ou le remettre à votre représentant à l'accueil du club

Merci

Je, soussigné

N° Licence

Donne pouvoir à

Pour me représenter à l'Assemblée Générale sur l'ordre du jour suivant :

- o Désignation des assesseurs et scrutateurs
- o Approbation du PV de l'AG 2025
- o Rapport Moral
- o Rapport financier
- o Election des contrôleurs aux comptes
- o Election du tiers sortant
- o Budget 2026 / 2027
- o Questions diverses

En conséquence, en mon nom, prendre part aux délibérations et voter sur les questions à l'ordre du jour

Fait à le,

Signature

RAPPEL IMPORTANT

RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2026 / 2027

Le renouvellement n'est pas automatique, il faut en faire la demande.

Le CERTIFICAT MEDICAL est indispensable à la validation du renouvellement. Le formulaire est à télécharger sur votre compte EDEN.

La licence est payable :

- **Par Carte Crédit, Chèque ou espèces au bureau d'accueil des GBTir à partir du 25 d'août.**
- **Chèque à l'ordre de GIRONDINS DE BORDEAUX TIR à adresser au 123 Av Marcel Dassault, 33700 MERIGNAC.**
- **Via la plateforme HELLOASSO uniquement pour les renouvellements simples.**

<https://www.helloasso.com/associations/girondins-bordeaux-tir/adhesions/renouvellement-dadhesion-2026-2027>



Les licences seront disponibles sur EDEN dans le mois qui suit les cotisations et les badges seront validés.

TIRS D'ASSIDUITÉ

L'établissement des avis préalables est conditionné par la réalisation de 3 tirs d'assiduité dans l'année.

La participation aux épreuves sportives telles que les divers challenges et championnats, peuvent servir de tir d'assiduité. Les avis préalables étant délivrés à titre sportif, il est donc fortement recommandé de participer aux épreuves sportives.

ECOLE DE TIR

Les jeunes licenciés, de 9 à 17 ans désireux d'intégrer l'Ecole de Tir bénéficient d'une découverte du tir sportif, gratuite et sans engagement, avant de demander leur licence.

Prendre contact avec les moniteurs :

- Mercredi de 15h00 à 16h30
- Samedi de 10h00 à 11h30